

PROJET DE TERRITOIRE



Vergoin 2016 - 2020

Préambule



LE QUARTIER DU VERGOIN

Le Vergoin et la politique de la Ville

Le Contrat de Ville de la Métropole de Lyon a été signé le 2 juillet 2015. Il a été complété pour la ville de Lyon par la « convention territoriale de Lyon » approuvée par le conseil municipal le 16 novembre 2015. Cette dernière prévoit la déclinaison des différents axes de travail dans des projets de territoires propres à chaque quartier en politique de la Ville.

Le quartier du Vergoin était, jusqu'en 2014, classé en catégorie 2 de la politique de la ville. Depuis 2015, la nouvelle géographie prioritaire classe le Vergoin en « quartier politique de la ville » (QPV) nécessitant une intervention plus forte des différents signataires du contrat de ville.

Photographie du quartier

Le Vergoin, situé à l'extrémité Nord-Est de la ville de Lyon, est un quartier isolé de par sa situation entre la Saône et les communes de l'Ouest Lyonnais ainsi que sa topographie en forte pente. Il est éloigné des premiers transports en communs structurants (Métro Gare de Vaise et lignes fortes de bus) ainsi que des services, équipements et commerces les plus proches sur le Plateau de Saint-Rambert. Le seul équipement présent au cœur du quartier est l'école maternelle et primaire Alphonse Daudet.

Le Vergoin est composé de 502 logements dont 57 % de résidences HLM avec un bailleur unique GrandLyon Habitat.



Contexte et enjeux



PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE EN 2016

Une population en baisse depuis 2006

Le quartier du Vergoin comprend aujourd'hui 1 250 habitants. A l'échelle de l'IRIS, cette population a diminué de 19,5 % entre les recensements INSEE 2006 et 2011.

C'est une population qui reste très jeune avec 32 % de la population vivant en HLM qui est âgée de 0 à 14 ans. A l'inverse, on constate que seulement 3 % de la population a plus de 75 ans dans le secteur HLM.

De grandes familles

Selon le recensement, une majorité de personnes vit au sein d'une famille composée d'un couple avec enfant(s) et une minorité des familles sont monoparentales contrairement à la plupart des quartiers en politique de la ville. Les familles sont le plus souvent composées de grandes fratries, 67 % comportent 3 enfants et plus. C'est un constat expliqué notamment par la présence de grands logements, 66% des logements sont composés de 4 pièces et plus.

Une situation de forte précarité

Sur l'ensemble des habitants du Vergoin, les 10% des personnes les plus pauvres déclarent moins de 3 030€ par an, revenu en baisse depuis 2010. Par comparaison, il est de 6 575 € à l'échelle de Lyon.

A l'échelle du Vergoin, le revenu médian est de 9 520€ et de 17 871 € sur le 9^{ème} arrondissement.

Une population qui reste longtemps au Vergoin

La majorité des habitants du Vergoin vivent dans leur logement depuis plus de 10 ans (51 %). En comparaison, le taux moyen est de 35 % à l'échelle de la ville de Lyon. Il existe donc un faible taux de rotation de la population.

Une légère baisse du taux de chômage

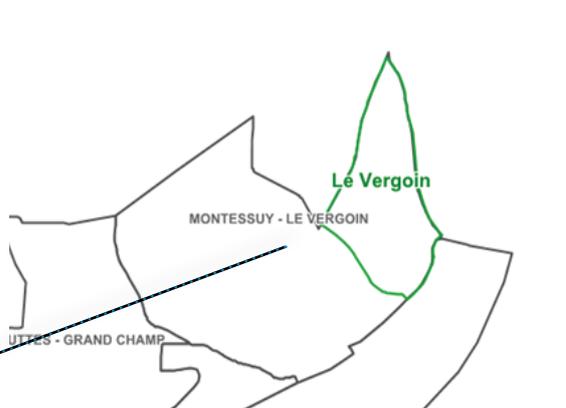
Une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C au Vergoin est constatée entre le 3^{ème} trimestre 2014 et le 3^{ème} trimestre 2015 passant de 181 à 167 (données Pôle Emploi).

Le taux de chômage au sens du recensement (part des demandeurs d'emploi sur la population active de 15 à 64 ans) s'établissait selon les données INSEE 2011 à environ 18 %.

Une grande part de population non diplômée

27 % de la population de plus de 15 ans au Vergoin n'a aucun diplôme, 15 % est en possession d'un diplôme d'un niveau de CAP-BEP et 8 % d'un niveau BAC.

Données échelle IRIS statistique INSEE :
"Montessuy le Vergoin"





LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET

En 2015 une première phase de mobilisation des habitants et acteurs locaux

Une première phase de concertation a permis de regrouper des habitants et acteurs locaux pour déterminer des « défis » pour le Vergoin :

- Une première réunion de lancement, environ 25 personnes présentes.
- Une phase de mobilisation, réalisée par « Le Fil des idées » : plusieurs rendez-vous dont des réunions en appartements pour mobiliser des publics éloignés des instances habituelles de concertation. Ces rencontres ont notamment eu lieu en collaboration avec l'association des Jeunes motivés du Vergoin, le Lieu d'Accueil Parent du centre social de Saint Rambert, et d'autres acteurs notamment mobilisés par la Maison des Passages.
- Un WorldCafé, avec environ 40 personnes présentes
- Une seconde phase de réunions peu mobilisatrices : un atelier de dialogue public en juin

2015 et une réunion de restitution en mairie du 9^{ème} arrondissement.

Cette première étape de concertation visant à inclure dans la convention territoriale de Lyon, la parole des habitants, a notamment fait ressortir les défis à relever pour le Vergoin pour les habitants et les acteurs locaux.

Début 2016, l'écriture du projet de territoire concertée avec les acteurs locaux et habitants

L'écriture du projet de territoire s'est ensuite déroulée entre avril et juin 2016 avec plusieurs réunions partenariales pour partager le diagnostic du territoire, déterminer et hiérarchiser les enjeux pour le Vergoin et proposer un plan d'actions pour certains enjeux.

Deux ateliers proposés aux habitants ont permis de faire un retour sur les défis repérés par les habitants ainsi que les sujets sur lesquels ils pourraient s'investir.





LES AXES FORTS DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire vise à répondre, autant que possible à tous les thèmes de la politique de la ville pour améliorer le quotidien des habitants du Vergoin mais plus spécifiquement à 4 axes forts :

Le désenclavement du Vergoin et l'accès aux services

L'isolement du Vergoin rend très difficile pour ses habitants l'accès aux différents services, équipements et zones d'emploi.

Un axe fort du projet de territoire est ainsi de rendre accessible ces services en répondant à 2 enjeux :

- Informer les habitants du Vergoin de l'existence de différents services et les accompagner dans leurs démarches. Cet enjeu se retrouve dans de nombreux domaines et plusieurs actions viennent y répondre : action de la médiation santé, de collectifs d'acteurs se réunissant sur la thématique de l'emploi et de la jeunesse, actions socioéducatives et culturelles avec le centre social, la MJC et la maison de l'enfance.

- Favoriser la mobilité des habitants du Vergoin. Mis à part l'école Alphonse Daudet et un cabinet médical (médecin traitant notamment) tous les commerces et services essentiels nécessitent d'utiliser un véhicule ou les transports en commun pour s'y rendre. En heure de pointe, le quartier du Vergoin est bien relié à Vaise et une navette relie le quartier au Plateau de Saint-Rambert. Cependant, en dehors de ces horaires, les déplacements des habitants semblent plus compliqués. Un grand nombre d'habitants du Vergoin n'ont pas de permis de conduire ou de véhicule.

Les besoins des habitants sont à objectiver par la réalisation d'une étude pour permettre une desserte plus adaptée des transports en commun vers le plateau de Saint-Rambert notamment, sur lequel se situent différents commerces, services, professionnels de santé, collège et Lycée Jean Perrin.

La situation de l'école Alphonse Daudet

85 % des élèves scolarisés à l'école Alphonse Daudet habitent dans le périmètre du quartier en politique de la ville du Vergoin. Plus de 60 % des familles ont un quotient familial inférieur à 300 € et près de 30 % un quotient familial inférieur à 800 €. Les effectifs scolaires sont en baisse, -6 % en maternelle et -5 % en élémentaire pour l'année scolaire 2015-2016. Un phénomène d'évitement scolaire est observé par le nombre de dérogations accordées chaque année.

Cependant une dynamique forte existe autour de l'école, une association de parents d'élèves a été créée en 2015, l'ALAE portée par le centre social de Saint Rambert comprend 73 % d'inscrits en élémentaire et 52 % en maternelle, un taux élevé par rapport à la moyenne lyonnaise.

L'enjeu principal de l'école Alphonse Daudet est alors de favoriser la mixité sociale au sein de l'école.

DU VERGOIN

Développer le lien social : Favoriser l'émergence d'une dynamique habitante et la mixité sociale et culturelle

Les habitants et les partenaires de la Ville font état de tensions importantes sur le quartier, entre les générations et entre les personnes aux identités culturelles variées. Plusieurs associations existent sur le quartier, composant un fort tissu associatif.

Il ressort cependant un besoin de se structurer dans une organisation représentative de tous, à la fois pour porter les enjeux communs en termes d'habitat auprès du bailleur social et pour mener des projets d'amélioration de la vie sur le quartier.

Pour favoriser la mixité sociale et culturelle il s'agit aussi de faire vivre un ou des lieux de convivialité sur le quartier en étudiant la faisabilité de la mise à disposition d'un local aux habitants qui seraient accompagnés par les structures associatives (MJC, Centre Social, Maison des Passages). Ce local permettrait de créer simplement des relations entre les habitants et de faire émerger des projets communs.

Plus globalement, la proximité du Pôle 9 permet de s'appuyer sur le centre social et la MJC pour développer des actions s'adressant aussi aux habitants du Vergoin et en recherchant une mixité avec les habitants de Saint Rambert.

Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires de Lyon, un Conseil Citoyen sera constitué avant la fin de l'année 2016.

Assurer une offre commerciale de proximité

Le centre commercial présent sur le Vergoin a fermé et a été démoli en 2015.

En attendant l'arrivée d'une grande surface, une épicerie a été provisoirement mise en place en rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitations du Vergoin mais semble peu fonctionner.

L'implantation d'un supermarché est prévue d'ici 2018, l'enseigne retenue vise à répondre aux besoins exprimés par les habitants, notamment en matière de boulangerie. Aucune autre surface commerciale n'est disponible pour d'autres commerces dont le modèle économique ne serait pas viable à long terme. L'enjeu pour la période 2016 à 2020 est d'accompagner l'implantation du supermarché, en adéquation avec les besoins des habitants et d'accompagner les habitants à la mobilité en attente du supermarché et pour accéder aux commerces plus éloignés.

Sommaire

1 PRÉAMBULE

3 CONTEXTE ET ENJEUX

3 Portrait socio-economique du territoire en 2016

4 La co-construction du projet

5 Les axes forts du projet

9 PILIER 1 : CADRE DE VIE

10 Volet Gestion sociale et urbaine de proximité

Enjeu : Améliorer de manière durable la gestion urbaine du quartier

11 Volet Mobilité

Enjeu : Améliorer la mobilité des habitants du Vergoin

13 PILIER 2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

15 Volet Emploi et Insertion professionnelle

Enjeu 1 : Faciliter l'accès au service public de l'emploi et à l'offre d'accompagnement pour les habitants demandeurs d'emploi

Enjeu 2 : Mobiliser les entreprises du territoire au profit des demandeurs d'emploi

Enjeu 3 : Développer la formation et la qualification des publics

Enjeu 4 : Agir sur les difficultés « périphériques » qui freinent l'accès à l'emploi

Enjeu 5 : Proposer un accompagnement renforcé pour les 16-25 ans en difficulté

24 Volet commerces

Enjeu : Assurer une offre commerciale de proximité

27 PILIER 3 : COHÉSION SOCIALE

29 Volet Lien social

Enjeu 1 : Faire vivre la mixité sociale et culturelle

Enjeu 2 : Accompagner l'émergence d'une dynamique habitante représentative de tous les habitants du quartier

33 Volet Culture

Enjeu 1 : Accompagner la mixité sociale et culturelle

Enjeu 2 : Favoriser la participation et l'expression de tous les habitants grâce au levier culturel

38 Volet Santé

Enjeu : Améliorer l'information et l'accès aux droits en matière de santé

39 Volet Education

Enjeu 1 : Favoriser la mixité sociale au sein des établissements scolaires : le groupe scolaire Alphonse Daudet et le collège Jean Perrin

Enjeu 2 : Mobiliser les moyens de droit commun et de la Politique de la Ville au service de la réussite éducative et du bien-être des élèves

Enjeu 3 : Petite enfance

45 Volet Sécurité et prévention de la délinquance

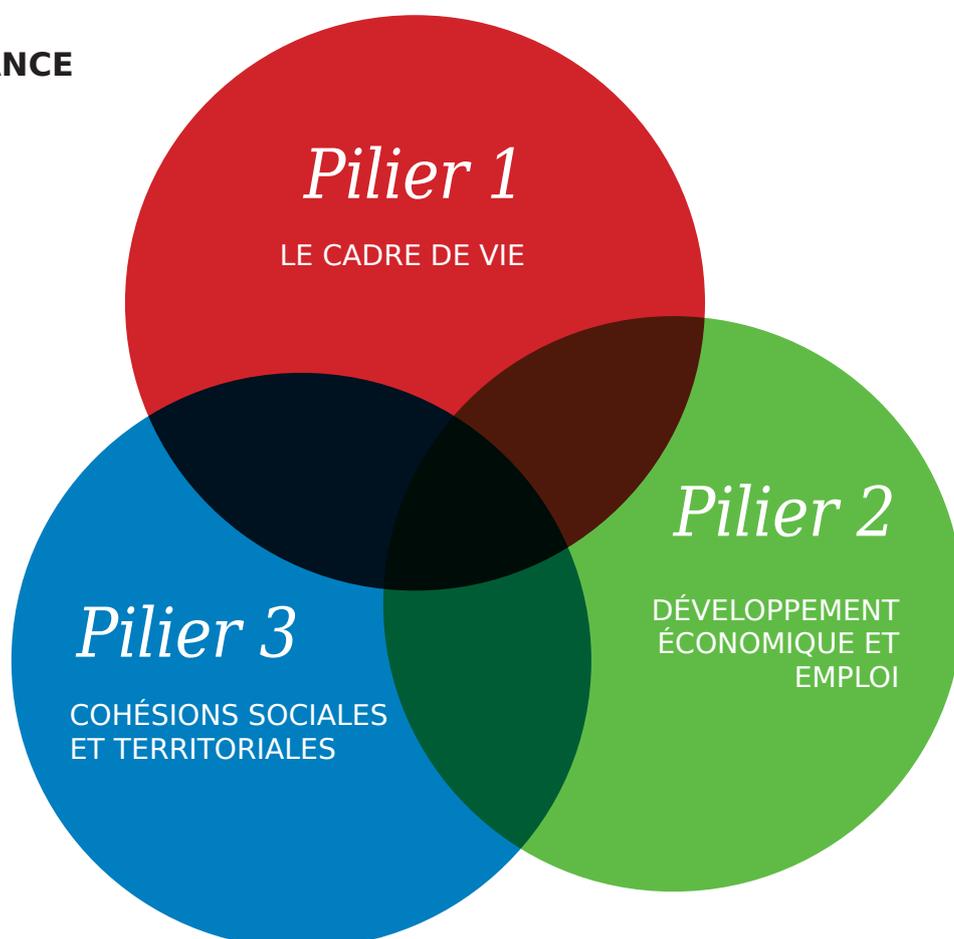
Enjeu : Prévenir la délinquance des jeunes 11-25 ans

47 ENJEUX TRANSVERSAUX

Agir pour la jeunesse

Lutter contre les discriminations

48 GOUVERNANCE



Pilier 1

CADRE DE VIE

ENJEU MAINTENIR LES MOYENS DE GESTION DU CADRE DE VIE

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> • La propreté des espaces extérieurs est globalement satisfaisante. • L'ensemble du parc locatif et en accession à la propriété a bénéficié d'importants travaux de réhabilitation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la gestion des déchets et des encombrants. • Veiller à un entretien régulier des parties communes. • Favoriser la mixité sociale et la diversité dans les logements.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions d'amélioration du cadre de vie des habitants dans le cadre de l'exonération partielle de la TFPB • Enclencher des actions de residentialisation du parc social pour améliorer la qualité résidentielle des immeubles HLM 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du dispositif d'enlèvement des encombrants. • Réparations rapides des équipements vandalisés. • Travaux d'entretien (peinture halls, mobilier extérieur ...) par des chantiers d'insertion. • Encourager le bailleur à élargir son champ d'action, notamment vers des actions sociales de proximité et à échanger avec un plus grand nombre d'habitants. • Réflexion et mise en place d'actions d'amélioration de la qualité résidentielle du parc social.
MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
GrandLyon Habitat	Taux de satisfaction des habitants sur la qualité de son environnement notamment à travers l'Enquête écoute habitants
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial	Etat, Direction Départementale des Territoires Bailleur : Grand Lyon Habitat
PRIORITES EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Idée de créer un parcours de santé sur le terrain de la cerisaie, mieux entretenir et rénover le terrain de foot. Impliquer les habitants à faire plus d'efforts sur le tri des déchets et réhabiliter les emplacements de poubelles Plus de propreté dans le quartier Une meilleure gestion des encombrants</p>	

ENJEU AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES HABITANTS DU VERGOIN

LA MOBILITÉ

La mobilité et les déplacements dans les quartiers en politique de la ville est une des priorités affirmées dans la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (article 7) ainsi que dans le contrat de ville de la métropole de Lyon signé le 2 juillet 2015. Le Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération lyonnaise, en cours de révision vise notamment à assurer le renforcement de la cohésion sociale et urbaine.

La problématique de la mobilité fait partie intégrante des projets urbains, mais le quartier du Vergoin ne bénéficie pas de projet de renouvellement urbain, seulement des moyens de la politique de la ville.

Enjeux de mobilité inscrits dans le contrat de ville de la métropole :

- Améliorer l'accessibilité aux pôles générateurs de mobilité (équipements publics, scolaires, commerces, services, parcs), emploi pour les populations
- Améliorer l'attractivité des quartiers afin d'attirer les partenaires privés (entreprises, promotion immobilière) et de nouveaux habitants dans un objectif de renforcer la mixité sociale et des fonctions et d'un changement d'image.
- Améliorer le cadre de vie des habitants (suppression des coupures urbaines ...)
- Améliorer le vivre ensemble en renforçant la sécurité sur le domaine public

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le quartier du Vergoin se trouve à l'extrémité Nord-Est de la ville de Lyon.

Il est très isolé de par sa situation entre la Saône et les communes de l'Ouest Lyonnais ainsi que sa topographie en forte pente.

Il est relié aux premiers transports en communs structurants (Métro Gare de Vaise et ligne fortes de bus) par le bus 31 aux heures de pointe.

Deux navettes s10 et s7 desservent le quartier sur certains horaires précis.

Mis à part l'école Alphonse Daudet (et d'ici 2018 un supermarché), aucun équipement structurant se trouve sur le quartier ce qui impose aux habitants du Vergoin de se déplacer pour aller au collège et lycée, aux équipements sociaux culturels, commerces, services de santé etc - principalement situés sur le plateau de Saint-Rambert non desservi directement par les transports en communs.

A l'échelle de l'IRIS, sur 706 personnes de plus de 15 ans actives occupées : 390 utilisent la voiture, 260 les transports en commun, 5 un deux roues.

Des 105 jeunes du Vergoin suivis par la mission locale seulement 14 ont le permis de conduire.

Depuis une 20aine d'années de nombreux courriers et pétitions ont été envoyés par les habitants et élus d'arrondissement au Sytral qui a mis en place les navettes s10 et s7.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Améliorer la desserte par les transports en commun du quartier du Vergoin**
- **Développer des services à la mobilité innovants au bénéfice des habitants**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la connaissance des pratiques de déplacements des habitants et définir leurs besoins • Adapter l'offre de transports en commun aux besoins des habitants : fréquence et amplitude horaire, lieux desservis ... • Améliorer l'accès au plateau de Saint-Rambert notamment la desserte en transports en communs • Améliorer l'accessibilité au pôle 9 et la lisibilité du cheminement <p>Lutter contre les freins psychologiques à la mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un diagnostic des déplacements et des besoins des habitants - saisir le Sytral • Réflexion sur des moyens alternatifs aux transports en commun : transport à la demande, covoiturage, auto-école sociale... • Organisation des déplacements vers le Pole 9 notamment en groupe (pédibus etc)
MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>PDU piloté par le SYTRAL</p>	<p>Une meilleure desserte des transports en commun et une fréquentation plus forte des habitants du Vergoin</p> <p>Une fréquentation plus forte du pôle 9 par les habitants du Vergoin</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
	<p>Direction Politique de la Ville de la Métropole Service Déplacements de la Délégation Urbanisme et Cadre de Vie de la Métropole SYTRAL Association « les motivés du Vergoin » ; Maison des passages, Centre social et MJC Plateforme Mobilité</p>

PRIORITES EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

La faible desserte des transports en communs est un des enjeux essentiels pour les habitants du quartier du Vergoin, une majorité des habitants n'ayant pas le permis de conduire ou de voiture.

Il est primordial d'améliorer la desserte des transports en commun :

- Du plateau de Saint-Rambert où sont concentrés les services (médecins, ...), les commerces principalement depuis la fermeture du supermarché ainsi que le collège et le Lycée Jean Perrin (une navette est mise en place mais pas le midi).
- Du métro Gare de Vaise en dehors des horaires de grande affluence (horaires de travail décalés ou lieux de travail éloignés)

Pilier 2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

ENJEU
1

FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI
POUR LES HABITANTS DEMANDEURS D'EMPLOI

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>175 visites de la permanence REED en 2015 réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 48 hommes et 127 femmes • 92 personnes de 29 à 49 ans, 62 de 50 à 64 ans et 19 de plus de 65 ans • Une majorité de demandeurs d'emploi • Accompagnement de 11 personnes dans le cadre du PLIE, 2 en FIE et 4 RSA <p>167 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C inscrits à Pôle Emploi au 3er trimestre 2015 dans le quartier en politique de la ville du Vergoin</p> <p>73 % de ces demandeurs d'emploi sont peu ou pas qualifiés (sans diplôme ou niveau CAP/BEP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le déploiement de l'offre de droit commun en proximité dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), en particulier sur le Vergoin • Renforcer l'accessibilité du Service Public de l'Emploi et l'impact des politiques de droit commun sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, ...)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la permanence accueil orientation de REED en lien avec l'antenne de proximité Duchère de la Maison de l'Emploi et de la Formation • Permettre aux habitants du Vergoin d'accéder à l'offre de services de la MDEF antenne Duchère • Faciliter l'accès des publics les plus en difficultés aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique de Lyon 9ème. • Mettre en cohérence l'offre de services en direction des publics bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi • Faire vivre une coordination locale de partenaires autour de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'offre de service de proximité de la permanence REED en lien avec l'antenne de proximité Duchère de la Maison de l'Emploi avec l'antenne Mission Locale Lyon 5ème-9ème • Développement de l'offre de services du Service Public de l'Emploi et des partenaires associatifs (permanence Santé, Pôle linguistique de proximité,...) au sein de la permanence REED • Renforcement du partenariat avec les acteurs socio-économiques (Centre Social, MJC...) du territoire et l'antenne Duchère de la Maison de l'Emploi : les associer aux actions d'accès à l'emploi mises en œuvre à l'antenne • Expérimentation de nouvelles formes d'accompagnement à l'emploi, rapprochant les demandeurs d'emploi des entreprises

LOI ET À L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des mesures nationales d'aide à l'emploi (contrats aidés) au profit des habitants résidant en Quartier Politique de la Ville• Pôle Emploi : Accompagnement global (accompagnement professionnel et accompagnement social), en partenariat avec les services sociaux de la Métropole, des demandeurs d'emploi les plus en difficulté	<ul style="list-style-type: none">• Nombre, part et typologie des publics bénéficiaires (dont personnes résidant dans le QPV du Vergoin)• Nombre, part et typologie de personnes accompagnées par type d'accompagnement• Nombre de mises en situation de travail à l'emploi• Part des publics cibles dont personnes résidant dans le QPV Vergoin
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, animatrice du volet Emploi - Insertion du Projet de Territoire</p> <p>Mission locale</p> <p>Animation régulière d'une Commission d'Insertion d'Arrondissement</p> <p>Mobilisation régulière des opérateurs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi sur le territoire, en favorisant les échanges de pratique et le partage des bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none">- REED- POLE EMPLOI- MISSION LOCALE- Associations d'insertion- Structures d'Insertion par l'Activité Economique- Entreprises- Associations de proximité et associations intervenant sur le territoire

ENJEU 2 MOBILISER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE AU PROFIT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Une légère baisse est constatée entre le 3er trimestre 2014 et le 3er trimestre 2015 du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C au Vergoin passant de 181 à 167 (données Pôle Emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire appel à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) afin qu'elles s'engagent sur leur territoire • Développer le lien entre les entreprises du territoire et les demandeurs d'emploi du Vergoin • Mobiliser les entreprises bénéficiaires du dispositif de Zone Franche Urbaine (ZFU) - Territoire Entrepreneur mais aussi les entreprises signataires de la charte des « 300 pour l'emploi »
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les entreprises pour l'emploi, mais aussi la découverte des métiers, l'immersion en entreprise, l'accueil de stagiaires et d'apprentis : engagements de la charte « 300 pour l'emploi » • Accompagner et sensibiliser les entreprises installées sur le quartier de la Duchère ou sur Greenopolis dans le cadre de la Zone Franche Urbaine - Territoire Entrepreneur • Soutenir la création d'emplois dans le cadre de la Zone Franche Urbaine, en particulier d'emplois en rapport avec le profil des demandeurs d'emploi du territoire (peu ou faiblement qualifiés) • S'appuyer sur tous les réseaux existants : Charte des 300 entreprises partenaires pour l'emploi fédérée par la Maison de l'Emploi et de la Formation ; Clubs et groupements d'entreprises (Association CE9, Union Professionnelle Artisanale,...) ; entreprises partenaires de Sport dans la Ville et de l'AS Duchère, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les opportunités de rencontres des publics en recherche d'emploi avec les entreprises au cours du parcours d'insertion : immersion, parrainage, simulation d'entretien de recrutement, découverte des métiers, alternance,... (Ex : action parrainage association CE9 – sas préapprentissage pour les jeunes avec UPA) • Maintenir le poste d'animation de la ZFU - Territoire Entrepreneur pour favoriser l'implantation des entreprises et la création d'emplois sur le territoire. Par exemple en mobilisant la direction du futur l'Intermarché pour créer de l'emploi localement • Activer l'insertion à partir des clauses sociales en repérant les opportunités des marchés publics dans les projets de renouvellement urbain. Favoriser l'accès des demandeurs d'emploi du territoire par des actions de mobilisation (visites chantier, rencontre des entreprises, préparation à la prise de poste,...) • Soutenir l'activité des Structures d'Insertion par l'Activité Economique du territoire par la création de liens avec les entreprises en mobilisant leur Responsabilité Sociale d'Entreprise dans des partenariats et mécénats. • Maintenir l'offre intégrée d'accompagnement à la création réunie au sein de la Maison de la Création d'Entreprise (ADIE – coopérative Talents 9 - CIDFF)

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre, part et typologie des publics bénéficiaires (dont personnes résidant dans le QPV Vergoin) • Nombre de bénéficiaires des clauses sociales • Nombre d'entreprises sensibilisées et accompagnées • Nombre d'entreprises signataires de la charte d'engagement • Taux de réalisation des engagements pris
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, en lien avec la direction du développement territorial</p> <p>Mission Locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie du 9° - Clubs d'entreprises du 9° : CE9 - UPA, CGPME,... - Entreprises signataires de la Charte des « 300 pour l'emploi » - Service entreprises de l'agence Pôle Emploi de Vaise

ENJEU
3

DÉVELOPPER LA FORMATION ET LA QUALIFICATION DES PUBLICS

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>73 % des 167 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, ou C sont peu ou pas qualifiés : sans aucun diplôme ou avec seulement le niveau CAP/BEP (données Pôle Emploi au 3er trimestre 2015)</p> <p>Parmi les 75 jeunes 15-25 ans non scolarisés recensés par l'INSEE sur la période 2009-2013 au Vergoin (échelle IRIS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 27 sont au chômage, 40 sont inactifs - 17 n'ont aucun diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à la formation qualifiante des jeunes 16/25 ans et des adultes les moins qualifiés
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès à la formation • Développer l'accès au programme « Compétences premières » pour les habitants des quartiers prioritaires, développer l'apprentissage, travailler la mobilité des publics pour renforcer l'accès à l'offre de formation • Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Lyon, développer des actions de formation de courte durée complémentaires au droit commun • Au-delà de l'offre de formation existante, expérimenter la mise en place d'actions de formation spécifiques, innovantes et adaptées au public prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des dispositifs renforcés proposés par Pôle Emploi • Organisation de rencontres métiers pour une meilleure connaissance des métiers et formations existantes - y compris les métiers moins connus - favoriser la mixité dans les métiers, • Rendre lisible et plus accessible l'offre de formation et d'orientation aux publics et aux prescripteurs ; favoriser l'accès aux formations courtes du droit commun et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Lyon (PLIE) • Favoriser l'accès aux formations de la Région, notamment les compétences 1ères, en travaillant la mobilisation et la mobilité des publics, en renforçant l'information et l'accès à la prescription des conseillers d'insertion du territoire • Expérimentation d'actions de formation innovantes et spécifiques adaptées aux besoins des publics du territoire • Actions de préparation des jeunes à l'alternance

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Formations Région • Pôle Emploi et Mission Locale • CAP Emploi • Déploiement du Compte Personnel de Formation (CPF) : droit à la formation qualifiante gratuite pour les demandeurs d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes et adultes entrés en formation • Part des résidents du QPV Vergoin au sein des actions de formation
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon Mission locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Région Auvergne Rhône-Alpes - POLE EMPLOI – Mission Locale – CIDFF – CAP Emploi - Organismes de Formation

ENJEU 4 AGIR SUR LES DIFFICULTÉS « PÉRIPHÉRIQUES » QUI FREINENT L'ACCÈS À L'EMPLOI

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Les demandeurs d'emploi rencontrent des difficultés « périphériques à l'emploi », qui doivent être traitées pour permettre leur accès ou leur retour à l'emploi.</p> <p>Les principaux freins sont la non maîtrise de la langue française orale et écrite, la faible mobilité, la non maîtrise des techniques de recherche d'emploi, en particulier les nouvelles technologies de l'information, les problèmes de santé, le logement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lever les freins périphériques à l'emploi (non maîtrise du français, santé, logement, garde d'enfants, fracture numérique, mobilité, accès à la culture...) • Axer les actions sur les freins liés à la faible mobilité
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'implantation d'un Pôle linguistique de Proximité et d'une permanence Santé • Mise en œuvre de nouvelles actions d'aide à la mobilité : travailler sur les freins culturels et psychologiques • Faire le lien avec le droit commun : CPAM, services sociaux de la Métropole,... • Renforcer le lien entre la crèche du Centre social Saint Rambert et l'association REED 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre lisibles et accessibles les actions existantes au travers notamment du site internet de la MDEF (plateforme linguistique, agenda des manifestations, offre de formations de la Région,...), le site internet de la Mairie du 9° (Newsletter CIA - plaquette Emploi-Insertion du 9°)... • Ouverture de l'offre de services de la CyberBase Emploi (apprentissage des techniques de recherche d'emploi en ligne), et les services d'auto formation (Code de la route- mobilité - apprentissage du français,...) aux habitants du Vergoin • Développement des diagnostics linguistiques via le Pôle linguistique et faciliter l'orientation des publics vers les formations linguistiques existantes. • Soutient des actions d'aide à la mobilité en relayant l'offre de la métropole : permanence de la Plateforme Mobilité - aides au permis de conduire et promouvoir toute autre forme de mobilité. • Poursuite des actions en direction des femmes : Femme mère, le choix de l'emploi, Développement Vie Familiale Vie Personnelle, Femmes Initiatives Emploi, micro crèche,... • Renforcement des liens avec les services sociaux de la Métropole • Renforcer les liens entre le pôle linguistique de proximité et les acteurs de l'insertion. • Favoriser l'accès aux droits de santé via la mission santé de la Ville

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Etat : formation linguistiques primo arrivants • Région : Formation et CTEF • Pôle Emploi • Métropole de Lyon, Maisons du Rhône 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des actions proposées • Nombre de partenaires mobilisés et engagés • Nombre et typologie des personnes bénéficiaires • Part des personnes résidant dans le QPV Vergoin
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon</p>	<ul style="list-style-type: none"> - REED - AFI (Pôle linguistique du 9°) - Métropole de Lyon, Plateforme mobilité - Préfecture - service intégration - Région, Contrat Territorial Emploi Formation (Compétences premières) - Ville de Lyon, Mission Santé - Ville de Lyon, Direction de l'Enfance - Maison de l'Emploi, Mission Insertion Culture - AGEFIPH - Acteurs sociaux du territoire (centre sociaux, MJC)

ENJEU 5 PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR LES JEUNES 16-25 ANS EN DIFFICULTÉ

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Bilan : 105 jeunes suivis au Vergoin par la mission locale, dont 40 % n'ont pas de diplôme (2014-2015) et 91 n'ont pas le permis de conduire.</p> <p>Diagnostic : Parmi les 239 jeunes 15-25 ans recensés sur la période 2009-2013 au Vergoin (échelle de l'IRIS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -164 sont scolarisés / 75 plus scolarisés Parmi ces 75 jeunes 15-25 ans non scolarisés : -35 ont un emploi -27 sont au chômage / 13 sont inactifs Parmi les 540 jeunes 15-25 ans non scolarisés : -17 n'ont aucun diplôme <p>17,1 % de l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans du Vergoin se déclarent au chômage lors du dernier recensement, pour 9,6 % à Lyon, 13,4 % sur le 9ème arrondissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amener des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle à s'installer de façon autonome dans la vie active • Assurer une veille active et des propositions de parcours pour certains des jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé, ni étudiant) • Raccrocher en parcours de formation ou d'insertion les jeunes sortis prématurément du système éducatif • Prévenir le décrochage des jeunes en lycée professionnel et en lycée général
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un nouveau plan d'actions pour les jeunes 16-25 ans les plus en difficulté • Coordonner tous les acteurs intervenant auprès des jeunes 16-25 ans en difficulté à l'échelle du 9ème arrondissement et du Vergoin • Mettre en œuvre la Garantie Jeunes • Proposer des solutions de raccrochage à destination de jeunes identifiés par la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) afin de réduire le temps d'inactivité du jeune entre sa sortie du système et son entrée en parcours d'insertion sociale et professionnelle • Assurer l'accessibilité des services de la mission locale après son déménagement pour les jeunes du Vergoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un collectif d'acteurs autour de la question de la jeunesse et notamment de l'emploi • Programme « Nouveau Départ » piloté par la Mission Locale de Lyon : coaching renforcé d'une trentaine de jeunes NEET intégrant des séances de travail collectives et individuelles dans les domaines de l'emploi et de l'accompagnement social • Intégration de jeunes du Vergoin dans le dispositif « Garantie Jeunes » : garantie d'accès à une première expérience professionnelle de 4 mois en 1 an et garantie de ressources de 460 € / mois modulable en fonction des ressources • Vérification 2 fois par an des listes identifiées par les établissements scolaires, travail de mobilisation des jeunes et de construction de parcours avec les partenaires ; élaboration de projets territoriaux de raccrochage (ex : chantier tremplin d'insertion, service civique Booster,...) • Maintien et développement du partenariat entre la MJC et le collège et le Lycée J Perrin • Accompagner les jeunes à la mobilité • Développer des actions d'aller vers spécifiques pour les jeunes du Vergoin

MOYENS DE DROIT COMMUN

- CIO : Droit au retour en formation initiale (dispositif « Reviens te former »)
- Etat - DIRECCTE : Garantie Jeunes, à partir de septembre 2016
- Etat - DIRECCTE : Parcours Réussite Apprentissage
- Ouverture de l'Ecole de la 2ème Chance (E2C) en septembre 2016 à Gorge de Loup (Région, Etat, Métropole et Ville de Lyon)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

Mission Locale de Lyon
(Nouveau Départ, Garantie Jeunes, groupe de pairs 16-25 ans)

CIO et Mission Locale de Lyon
(Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Etat - DIRECCTE
- Etat - Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
- Etat - Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- Pôle Emploi
- Métropole de Lyon - DSH/Educateurs de prévention spécialisée
- Centre Médico Psychologique (CMP)
- Centre social, MJC
- Collège et Lycée Jean Perrin

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

Les services de l'emploi notamment pour les jeunes sont éloignés du Vergoin, il faudrait les rendre plus accessibles et plus lisibles pour qu'ils puissent y avoir accès. Ouvrir un espace d'accompagnement des jeunes à l'emploi.

ENJEU ASSURER UNE OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Le centre commercial présent sur le quartier du Vergoin a fermé et été démolé.</p> <p>Il comprenait notamment un supermarché et quelques commerces de proximité.</p> <p>En attendant l'implantation d'une autre grande surface, une épicerie a été implanté en rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitations du Vergoin mais semble peu fonctionner.</p> <p>L'implantation d'un supermarché est prévu d'ici 2018, aucune autre surface commerciale n'est disponible pour d'autres commerces.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la présence d'une offre de proximité accessible aux habitants du Vergoin • Imaginer des formes de commerces innovantes, adaptées aux besoins des habitants • Encourager des solutions de mobilité pour accéder à d'autres polarités commerciales
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'implantation du supermarché d'ici 2018 • Maintenir à court terme une offre commerciale de proximité • Accompagner les habitants à la mobilité, à court terme en attente du supermarché, et à accéder aux autres polarités commerciales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des habitants dans la mise en place de solutions alternatives: mobilité (par exemple : système de vélos électriques, covoiturage vers des grandes surfaces ou marché de la Duchère), achats groupés ... • Négociation avec des supermarchés de Vaise des livraisons à moindre coût en ciblant par exemple des achats sur certains jours ; ½ journées ?

MOYENS DE DROIT COMMUN

- Accompagnement des commerçants par la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon
- Actions du centre social et de la MJC de Saint Rambert pour accompagner les habitants

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Implantation effective d'un supermarché
- Niveau de satisfaction des habitants (source Enquête Ecoute Habitants)

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon
Habitants accompagnés par le Centre Social et la MJC

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- MJC Saint Rambert
- Centre Social Saint Rambert

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

Depuis la fermeture du centre commercial au Vergoin la problématique des commerces est renforcée par celle de la mobilité, faire la moindre course nécessite de se rendre sur le plateau Saint-Rambert peu accessible en Transports en Commun.

Avis divergents quant à la solution temporaire de l'épicerie au Vergoin.

L'arrivée d'un supermarché est accueillie favorablement, cependant certains services qui étaient présents dans l'ancien centre commercial risquent de manquer.

Pilier 3

COHESION SOCIALE

ENJEU 1 FAIRE VIVRE LA MIXITÉ SOCIALE ET CULTURELLE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Les habitants, les partenaires de la Ville sur le quartier font état de tensions importantes entre les générations et entre les personnes aux identités culturelles variées,</p> <p>Le quartier du Vergoin est particulièrement isolé du reste de l'arrondissement et ses habitants ont peu d'occasions de fréquenter les personnes résidant sur le plateau de Saint Rambert ou dans les villes des Monts d'Or avoisinantes,</p> <p>Au sein du collège de secteur Jean Perrin, les collégiens résidant au Vergoin rencontrent et échangent peu avec ceux des territoires alentours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les temps de partage et d'échanges intergénérationnels et interculturels : <ul style="list-style-type: none"> - entre les habitants du Vergoin, - et avec ceux des territoires avoisinants. • Valoriser les savoirs faire et les identités des habitants du quartier
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre un ou des lieux de convivialité sur le quartier • Favoriser les échanges et la construction de projets communs entre les habitants du Vergoin et avec ceux du plateau de Saint Rambert : • Favoriser les rencontres au sein du Pôle 9 et mettre en place des passerelles entre les différents publics. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation cohérente et complémentaire des différents locaux mis à disposition aux associations et acteurs de proximité et rendre visible et lisible leur utilisation. • Etude du réaménagement du champ de la cerisaie, en favorisant notamment les liens entre les adhérents bénévoles de la MJC et l'association d'habitants Motivés pour le Vergoin. • Etude de la faisabilité de la mise à disposition d'un local sur le quartier aux habitants, et construire le projet dans une dynamique partenariale et participative. • Maintien de la mixité et la représentation de tous les habitants au sein de l'association Motivés pour le Vergoin. • Maintien et renforcement de la mixité au sein de l'équipement d'accueil du jeune enfant du Centre Social, au sein des activités de la MJC et entre les publics du pôle 9, ... • Accompagnement des habitants du Vergoin pour leur inscription aux activités culturelles et sportives proposées au sein du Pôle 9 • Mise en œuvre d'actions entre les ALAE des quartiers du Plateau de Saint Rambert, de l'Industrie et du Vergoin, pour favoriser la rencontre entre les élèves et leurs parents en amont de l'entrée au collège de secteur.

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Financiers et dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conventions pluriannuelle MJC/CS/ME • Exonération de la Taxe foncière sur les propriétés bâties • Région (Développement durable) <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GrandLyon Habitat • Ville de Lyon, Mission Développement Social Local, Direction de l'éducation (local scolaire), GSUP 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 10% par an, des habitants du Vergoin aux activités hebdomadaires proposées au sein du Pôle 9, • Deux projets par an construits avec des personnes d'âge, de culture et de quartier de résidence différents • Aménagement d'un lieu de convivialité, utilisé par les habitants.
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon, DDT, Mission DSL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Lyon, Direction de l'Education (local scolaire, ALAE) - Métropole de Lyon, Direction Protection de l'Enfance (éducateurs de prévention) - Associations : Centre social Saint Rambert, MJC Saint Rambert, Maison de l'Enfance Saint Rambert, et associations locales - GLH
PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Mise à disposition d'un lieu de convivialité et de rencontre pour les habitants</p> <p>Accueillir les nouveaux habitants</p> <p>Plus d'évènements sur le quartier pour créer des temps de convivialité</p>	

ENJEU
2

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE REPRÉSENTATIVE DE TOUS LES HABITANTS DU QUARTIER

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Les habitants, les partenaires de la Ville sur le quartier font état de tensions importantes sur le quartier, entre les générations et entre les personnes aux identités culturelles variées,</p> <p>Les habitants du Vergoin expriment un besoin de se structurer dans une organisation représentative de tous, à la fois pour porter les enjeux communs en termes d'habitat auprès du bailleur social (GLH) et pour mener des projets d'amélioration de la vie sur le quartier.</p> <p>Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires de Lyon, un Conseil Citoyen sera constitué avant la fin de l'année 2016.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre lisible et développer les ressources existantes nécessaires aux habitants pour agir • Favoriser les coopérations entre habitants, acteurs associatifs et institutions pour agir collectivement
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la structuration de collectifs et d'associations d'habitants, vers plus de diversité • Favoriser la rencontre entre collectifs d'habitants, dans une logique de projets communs. • Mettre en place un Conseil Citoyen représentatif des habitants et des acteurs locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de l'ensemble des associations locales existantes • Accompagnement de l'association Motivés pour le Vergoin : <ul style="list-style-type: none"> - dans leur structuration interne (dépôt de statuts, règlement intérieur, gouvernance, ...) - dans le maintien d'une diversité du CA - dans l'animation locale, notamment par la mise en oeuvre d'une action autour de la Dignité - dans leur reconnaissance par les institutions et les partenaires locaux • Accompagnement des collectifs d'habitants émergents en favorisant leur autonomisation progressive • Mise en place d'un Conseil Citoyen adapté au contexte local, dans sa représentativité, notamment

E HABITANTE QUARTIER

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Financiers et dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conventions pluriannuelle MJC/CS/ME <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon, Mission DSL, 	<ul style="list-style-type: none"> • L'association Motivés pour le Vergoin existe et mène des projets ; son CA comprend des personnes diverses quant à l'âge, la culture et le genre • Des projets et actions co-construits avec les habitants ont lieu sur le quartier • Un Conseil citoyen constitué
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon Direction du Développement Territorial, Mission Développement Social Local</p> <p>Ingénierie spécifique temporaire Conseils Citoyens (interne DDT et Maitrise d'ouvrage externe)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Métropole de Lyon, Direction Protection de l'Enfance (éducateurs de prévention) - Associations : Centre social Saint Rambert, MJC Saint Rambert, Maison de l'Enfance Saint Rambert, et autres associations partenaires, - GrandLyon Habitat
PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Un collectif d'habitants représentatif de la diversité de l'ensemble des habitants du Vergoin et porteur d'enjeux communs.</p>	

ENJEU 1 FAIRE VIVRE LA MIXITÉ SOCIALE ET CULTURELLE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Cf. les bilans annuels de la Charte de Coopération Culturelle et le bilan du Projet Culturel de Territoire Vergoin réalisé en commission culture en juillet 2014.</p> <p>2 à 3 commissions culture partenariales par an</p> <p>Diagnostic et travail de la Maison des Passages autour de l’interculturalité, la valorisation de la diversité culturelle du quartier ; Constitution en cours de l’association Motivés Vergoin avec un axe culturel</p> <p>Dynamisation de la vie culturelle et événements festifs dans l’espace public : programmation culturelle de la Maison des Passages, séances de ciné plein air,... ;</p> <p>Mobilité et ouverture du quartier : ex. projet Hors les Murs des Subsistances, sorties culturelles avec la Matière sur le Dormeur ;</p> <p>Lancement d’une action interquartiers par la MJC et le CRA-P (musiques amplifiées) ;</p> <p>Des tensions intergénérationnelles, interculturelles entre habitants du Vergoin ; peu de liens avec ceux des environs. Bilan partagé en commission culture en juillet 2014 quant à la nécessité de s’appuyer sur la diversité culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux liens (intergénérationnels, interculturels) entre habitants en s’appuyant sur la diversité culturelle ; • Participer à l’ouverture du quartier, aux liens avec le reste de la ville, en mobilisant les ressources culturelles à proximité ou extérieures au quartier et en croisant les esthétiques artistiques.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et renforcer les liens avec les institutions culturelles dans le cadre de la Charte, les événements Ville de Lyon ; • Favoriser le lien avec les équipements culturels à proximité (bibliothèque de St Rambert, pôle 9,...) ; Participer à la mixité de leurs publics ; • Appuyer le cas échéant la création d’un lieu de convivialité grâce aux ressources culturelles (sur demande des habitants) ; • Poursuivre le travail autour de la diversité culturelle et de la dignité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la Charte de Coopération Culturelle : par ex. dynamique d’aller-retour des Subsistances, appui aux événements festifs gratuits en plein air (ex. ciné plein air) ; • Promouvoir des actions Insertion / Culture (sorties culturelles hors quartier, interquartiers) ; • Mise en œuvre d’ateliers musiques amplifiées CRA-P / MJC St Rambert / Interquartiers ; • Accompagnement d’un projet de création d’un lieu de convivialité notamment autour de la Cerisaie avec les habitants et la MJC St Rambert ; • Accompagnement par la Maison des Passages autour du projet "Nous vous parlons de Dignité".

MOYENS DE DROIT COMMUN

- Ville de Lyon : engagement des institutions culturelles suivantes au Vergoin dans le cadre de la Charte 3 de Coopération Culturelle 2012-2015 (réécriture en cours pour la période 2016-2020) : Bibliothèque Municipale, CHRD, Fête des Lumières/ Tout l'monde dehors, Service Archéologique, Les Subsistances.
- Direction des Evénements, Direction des Affaires Culturelles.
- Entre 2010 et 2014, les crédits de droit commun Ville de Lyon ont représenté 23% des financements consacrés au volet culture de la politique de la ville au Vergoin.
- Co-financeurs : DRAC, Région Auvergne-Rhône-Alpes

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Bilans annuels Charte de Coopération Culturelle ;
- Bilans quantitatifs et qualitatifs des actions structurantes : mixité dans les publics de chaque événement ou action ;
- Nombre d'événements festifs fédérateurs dans l'espace public au Vergoin.

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

Ville de Lyon, Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Développement Social Local, la Mission Insertion Culture

Commissions culture animée par le Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Développement Social Local

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle ;
- Compagnies artistiques, associations, acteurs socioculturels du territoire (MJC St Rambert, Centre Social Saint-Rambert, la Maison des Passages, la Matière sur le dormeur, le CRA-P,...)

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

Dynamiser la vie de quartier et favoriser / faciliter la rencontre entre habitants (enjeu de « vivre ensemble ») : plus d'événements sur le quartier pour créer des temps de convivialité ; un lieu de rencontre et de convivialité.

ENJEU
2FAVORISER LA PARTICIPATION ET L'EXPRESSION
DE TOUS LES HABITANTS GRÂCE AU LEVIER CULTUREL

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Cf. les bilans annuels de la Charte de Coopération Culturelle et le bilan du Projet Culturel de Territoire Vergoin réalisé en commission culture en juillet 2014.</p> <p>2 à 3 commissions culture partenariales par an</p> <p>Diagnostic et travail de la Maison des Passages autour des dynamiques habitantes ; Exposition Les Sources du Vergoin ; Constitution en cours de l'association Motivés Vergoin avec un axe culturel ;</p> <p>Atelier d'écriture de La Matière sur le Dormeur ; Ateliers de la MJC à la Chaufferie (dont partenariat jeunesse avec la webradio Les Enfants du Rhône) ; Lancement d'une action musiques amplifiées en direction des jeunes par la MJC et le CRA-P ; Intervention du Conservatoire à l'école Daudet (classe orchestre), etc ;</p> <p>Bilan partagé en commission culture en juillet 2014 quant à la nécessité de davantage partir des habitants dans les actions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression et les pratiques culturelles partant des habitants ; • Prendre en compte la jeunesse, valoriser les initiatives et pratiques culturelles des jeunes ; • Créer les conditions d'implication des habitants dans la gouvernance des actions culturelles.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'appropriation du pôle 9 comme lieu de ressources pour l'accompagnement de projets culturels et les pratiques culturelles ; • Accompagner / appuyer les associations et projets d'habitants grâce aux ressources culturelles lorsque cela est pertinent ; • Elargir la commission culture ; Encourager l'implication d'habitants dans la gouvernance des projets culturels ; • Développer des actions culturelles en direction de la jeunesse, valoriser et accompagner les initiatives. Articuler les projets culturels avec l'école Daudet en ouvrant sur le quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation en commission culture de représentants du futur Conseil Citoyen, des nouvelles associations (Association des Parents d'Elèves, Motivés Vergoin) et accompagnement de leurs projets culturels ; • Projet « Nous vous parlons de Dignité » (Maison des Passages, MJC, Centre social, Cie La parole de) ; • Jeunesse : Projet musique interquartiers MJC St Rambert / CRA-P ; Ateliers d'écriture ; Ateliers de la MJC à la Chaufferie ; • Croisement des projets culturels avec l'école Daudet via l'ALAE, l'APE, l'intervention du Conservatoire. • Etude de la faisabilité et la pertinence d'un lieu d'expression des pratiques culturelles sur le quartier, en lien avec la MJC,

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon : engagement des institutions culturelles suivantes au Vergoin dans le cadre de la Charte 3 de Coopération Culturelle 2012-2015 (réécriture en cours pour la période 2016-2020) : Bibliothèque Municipale, CHRD, Fête des Lumières/ Tout l’monde dehors, Service Archéologique, Les Subsistances. • Direction des Evénements, Direction des Affaires Culturelles • Entre 2010 et 2014, les crédits de droit commun Ville de Lyon ont représenté 23% des financements consacrés au volet culture de la politique de la ville au Vergoin. • Co-financeurs : DRAC, Région Auvergne-Rhône-Alpes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets impliquant des habitants dans leur gouvernance et/ou partis de demandes d’habitants ; Nombre de projets d’habitants accompagnés par les partenaires ; • Nombre de projets impliquant les jeunes (bilans quantitatif et qualitatif des actions) • Nouveaux membres dans la commission culture
MAÎTRISE D’OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon, Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Développement Social Local, la Mission Insertion Culture</p> <p>Commissions culture animée par le Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Développement Social Local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle ; - Compagnies artistiques, associations, acteurs socioculturels du territoire (MJC St Rambert, Centre Social Saint-Rambert, la Maison des Passages, la Matière sur le dormeur, le CRA-P,...)

ENJEU AMÉLIORER L'INFORMATION ET L'ACCÈS AUX DROITS

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Bilan : démarrage de l'action en 2016</p> <p>Diagnostic</p> <p>2 fois plus de bénéficiaires de la CMU Complémentaire : 19% / 9.3 % sur Lyon</p> <p>Consommation de médicaments contre le diabète : 4,6 % / 3% à Lyon</p> <p>Des familles ayant peu recours à l'équipe médico-sociale</p> <p>Départ du médecin traitant et faible recours aux spécialistes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à la prévention, aux dépistages aux droits et aux soins • Aider la parentalité sur la thématique de la santé
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions de médiation pour accompagner dans leur démarche de soins et leur parcours de santé les publics les plus éloignés, y compris les élèves de l'école A. Daudet • Favoriser l'accessibilité physique aux soins, en préservant un pôle santé sur le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une médiation santé (ALS) : permanences individuelles sans rendez-vous, actions collectives de promotion de la santé (notamment en lien avec la parentalité) et accompagnements physiques • Développement d'un partenariat renforcé entre la médiatrice santé, le service médicosocial de l'école A. Daudet et les parents. • Maintien de la présence de professionnels de santé sur le quartier du Vergoin, médecin traitant et autres praticiens et assurer l'accessibilité de leurs locaux.

DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes • Ville de Lyon <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon : Mairie de Lyon 9ème, Direction de l'Education, Mission Développement Social, Mission santé, CCAS, Service Médico-social scolaire, • Métropole de Lyon, CPAM • CARSAT 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de permanences de médiation, d'actions collectives mises en place • Nombre de personnes touchées/permanences et / actions collectives • Nature de la demande • Type et nombre de thèmes abordés avec les publics • Types et nombre d'orientations et d'accompagnements physiques/par lieu • Nombre de personnes accompagnées physiquement • Typologie des publics accueillis (âge, élève de l'école A. Daudet, sexe, domiciliation, csp, situation familiale, minimas sociaux, orienté par)
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Coordinatrice santé de la Ville de Lyon (Mission santé / Mission Lyon La Duchère)</p> <p>ALS (Médiation santé)</p>	<p>Préfecture, DRDJSCS, Maison du Rhône, Prévention spécialisée, CCAS Lyon 9ème, CMP, Centre social st Rambert, Ecole Alphonse Daudet dont LAP et ALAE, Maison de l'enfance, MJC St Rambert, Association REED</p>
PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Inquiétude du départ futur à la retraite du seul médecin traitant du Vergoin</p> <p>Demande d'installation d'une pharmacie depuis la fermeture de l'ancien centre commercial</p>	

ENJEU

1

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
LE GROUPE SCOLAIRE ALPHONSE DAUDET ET LE COLLÈGE JEAN PERRIN

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Le groupe scolaire Alphonse Daudet est classé DIF dans la classification de l'Education Nationale</p> <p>85% des élèves scolarisés dans l'établissement habitent dans le périmètre du QPV</p> <p>Plus de 60% des familles ont un quotient familial 1 et près de 30% des familles un quotient familial 2</p> <p>Tendance à la baisse des effectifs scolaires : - 6.25% en maternelle et - 4.63% en élémentaire en 2015-2016</p> <p>Un phénomène d'évitement scolaire observé : des dérogations sont, chaque année, demandées et accordées (environ 15 par an)</p> <p>Taux d'inscription aux ALAEs du groupe scolaire A. Daudet élevés par rapport à la moyenne lyonnaise : 72.82% d'élèves inscrits en élémentaire et 51.67% en maternelle. A également été souligné le fort investissement de la part du CS St Rambert comme structure porteuse de l'offre périscolaire.</p> <p>L'offre socio-éducative sur le quartier du Vergoin est connue et diversifiée, mais en dehors de l'ALAE, les élèves de l'école ne sont pas en majorité inscrits à une activité de loisirs régulière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre/rechercher une hausse des effectifs ainsi qu'une plus grande diversité sociale au sein de l'établissement, en corrélation avec l'arrivée de nouveaux habitants sur le quartier du Vergoin • Réduire l'évitement scolaire observé sur l'établissement • Renforcer et valoriser l'offre scolaire et périscolaire du quartier auprès des habitants • Favoriser l'intégration des élèves du groupe scolaire Daudet au sein du collège Jean Perrin lors de leur arrivée en 6ème.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Informer et accompagner les parents/futurs parents d'élèves dans leur choix d'inscription scolaire pour leur enfant • Encourager les inscriptions des nouveaux habitants dans les établissements scolaires du quartier • S'appuyer sur la diversité de l'habitat pour que la mixité sociale qui en résulte se reflète au sein de l'école • Valoriser l'image de l'école et l'offre socio-éducative du territoire auprès des habitants • Tisser des liens entre les écoles du Plateau de Saint Rambert et du Vergoin, au moins sur les temps périscolaires, afin de favoriser la rencontre entre les élèves avant l'entrée au Collège Jean Perrin 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de travaux de rafraîchissement de l'établissement • Mise en place d'un accompagnement des nouveaux habitants du quartier au regard de l'inscription scolaire de leur(s) enfants(s) • Proposition, d'actions de communication en direction des habitants pour faire connaître les atouts de l'école et l'offre socio-éducative du quartier • Poursuite de projets spécifiques au sein de l'école pour en renforcer l'attrait (exemple : la classe orchestre) • Instauration de projets et actions inter-ALAEs (écoles A.Daudet, F.Mistral et Les Grillons)

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES: COLLÈGE JEAN PERRIN

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Education Nationale • Ville de Lyon, Projet Educatif de Territoire (PEDT) • Métropole de Lyon, Direction de l'Education 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du phénomène d'évitement scolaire sur le groupe scolaire Alphonse Daudet (à l'entrée à l'école maternelle et au passage de l'école maternelle à l'école l'élémentaire) • Maintien des projets dits spécifiques et diversification de l'offre d'activités en périscolaire • Nombre de réunions ou actions de communication à destination des nouveaux habitants pour leur présenter l'offre scolaire et périscolaire du territoire • Nombre de projets inter-ALAES et d'actions visant à renforcer la mixité au sein des structures socioculturelles du territoire • Mise en place de la charte des locaux et du code de vie commun dans l'établissement et adoption par les différents intervenants
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon, Direction de l'Education, Coordonnatrice PEDT</p> <p>Ville de Lyon, Direction du développement territorial, mission DSL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Lyon, Direction des Sports, Direction des Affaires Culturelles - Métropole de Lyon, Direction de l'Education - Education Nationale (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale - DASEN, Inspecteur de l'Education Nationale, Directeur et équipe enseignante du Groupe scolaire - Associations (Association parents d'élèves du groupe scolaire Daudet, Centre social Saint Rambert, MJC Saint Rambert, Maison de l'Enfance Saint Rambert)

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

- Valorisation de l'école par la rénovation et une meilleure communication pour donner envie aux parents d'y inscrire leurs enfants.
- Lutter contre les dérogations massives vers d'autres groupes scolaires et accueillir les nouveaux parents pour leur montrer l'école.
- Fort sentiment d'abandon de l'école.

ENJEU
2MOBILISER LES MOYENS DE DROIT COMMUN ET DU B
AU SERVICE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DU B

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Inscription du Groupe Scolaire (GS) dans une démarche de Veille Educative</p> <p>Existence d'une dynamique autour de la parentalité au sein de l'établissement : mise en place d'un Lieu Accueil Parents et création d'une association parents d'élèves en septembre 2015.</p> <p>Un taux d'inscription aux ALAEs du GS Daudet élevé par rapport à la moyenne lyonnaise : 72.82% d'élèves inscrits en élémentaire et 51.67% en maternelle, ainsi qu'une baisse de la fréquentation de la ME Saint Rambert, par les enfants qui habitent le quartier du Vergoin.</p> <p>L'offre socio-éducative sur le quartier du Vergoin est connue et diversifiée, mais en dehors de l'ALAE, les élèves de l'école ne sont pas en majorité inscrits à une activité de loisirs régulière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les intervenants ressources du territoire, dans le cadre de la commission de Veille Educative, autour des situations d'enfants en difficultés afin de rechercher, avec leurs parents, des facteurs de réussite et de mettre en place les conditions nécessaires à leur développement. • Soutenir l'implication et la participation des parents à la vie de l'établissement, valoriser les initiatives de l'association de parents d'élèves et la dynamique émergente du LAP. • Objectiver les difficultés et besoins spécifiques des élèves grâce aux données du service médico-social scolaire et de l'équipe de réussite éducative. • Analyser les freins à l'inscription des enfants du quartier aux activités socioéducatives et culturelles proposées pour mieux déterminer les leviers à mobiliser.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les professionnels du territoire dans l'appropriation de la démarche PRE et de ses objectifs et veiller à formaliser des espaces de dialogue propices au développement d'une culture commune entre acteurs. • Permettre aux parents de mieux connaître les différentes démarches existantes, dont la Veille Educative, et de se les approprier. • Favoriser les échanges et accompagner les parents à s'organiser autour d'actions collectives, contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement et de la vie de l'établissement, instaurer des liens entre parents et professionnels et favoriser la communication parents-enfants. • Mener un diagnostic global et approfondi pour identifier précisément les besoins de prises en charge médico-sociale. • Mener un diagnostic global et approfondi sur les freins à la participation des enfants du quartier aux activités socioéducatives et culturelles disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation du binôme d'animation territoriale du PRE (conseillère technique sociale et coordonnatrice PEDT) au service des professionnels du territoire dans leur appropriation de la démarche • Soutien et accompagnement des projets émanant du LAP et/ou de l'association de parents d'élèves, au bénéfice des parents d'élèves/habitants du quartier et de leurs enfants. • Réalisation d'un diagnostic médico-social de la situation globale des élèves. • Finalisation d'un diagnostic de l'Observatoire DDT sur l'offre socioéducative mobilisée par les élèves de l'école A. Daudet. • Faciliter l'accès des familles habitantes du Vergoin aux activités et sorties organisés par le Pôle 9. • Mise en place d'un partenariat sur la prévention du décrochage scolaire entre la MJC et le Collège et Lycée Jean Perrin et le Lycée M. Luther King

DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission de Veille éducative du 9ème arrondissement <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Education Nationale • Ville de Lyon, Projet Educatif de Territoire (PEDT), Mission DSL, Observatoire DDT • Métropole de Lyon, Direction de l'Education <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet Educatif de Territoire • Conventions pluriannuelle MJC/CS/ME 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de saisies de la Commission de Veille Educative 9ème par les acteurs éducatifs et nombre de participants aux instances. • Fréquentation du LAP par du « nouveaux » parents / Projets menés au sein du LAP • Initiatives, projets portés par l'association de parents d'élèves. • Finalisation et partage de l'enquête socio-éducative par la DDT avec les acteurs éducatifs et socioculturels • Réalisation et partage d'un diagnostic sur la situation médico-sociale des élèves du GS A.Daudet avec les acteurs éducatifs et socioculturels • Evolution à la hausse du taux d'adhésion des habitants du Vergoin au Pôle 9 (MJC et CS) / évolution à la hausse du taux de participation aux activités proposées • Evolution à la hausse du taux d'inscrits à l'ALSH de la ME Saint Rambert
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon, Direction de l'Education, coordonnatrice PEDT et conseillère technique PRE</p> <p>Instances locales de pilotage du Projet de Réussite Educative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Lyon, Direction de l'Education et mission développement social local - Métropole de Lyon, Direction de l'Education, Direction Protection de l'Enfance (éducateurs de prévention) - Education Nationale (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale - DASEN, Inspecteur de l'Education Nationale, Directeur et équipe enseignante du Groupe scolaire - Associations Centre social Saint Rambert, MJC Saint Rambert, Maison de l'Enfance Saint Rambert - CAF - Etat, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

Questionnements sur le devenir de l'école (calendrier de rénovation, suppression éventuelle)
 Valorisation de l'école (communication, rénovation, projets)

ENJEU
3

MOBILISER LES LEVIERS DE LA PETITE ENFANCE A L'APPRENTISSAGE ET A L'EMPLOI
AGNEMENT DES FAMILLES

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>La mise en place d'un comité de suivi annuel de l'Équipement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) porté par le CS Saint Rambert et le bilan annuel de cette activité depuis 3 ans, font apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nécessité de maintenir une fréquentation mixte de cet équipement, • Des exigences dans la gestion quotidienne de l'équipe salariée, <p>L'EAJE du CS saint Rambert est un des rares lieux de mixité sociale du quartier, où se rencontrent des habitants du Vergoin et ceux du Plateau de Saint Rambert et/ou des communes avoisinantes : En 2016 : 3 catégories de QF également représentés au sein de l'EAJE, avec 33 % d'enfants en provenance du Vergoin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les parents dans leur fonction parentale, notamment sur les questions santé • Favoriser la rencontre entre les publics, dès le plus jeune âge • Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants par la mise en place de modes de garde adaptés
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mobilisation des berceaux vides, au sein des crèches du secteur, au service de l'insertion sociale et professionnelle des habitants • Développer une dynamique partenariale locale autour des questions d'insertion et de freins périphériques à l'emploi (disponibilité / modes de garde, mobilité, acquisition de la langue, ...) • Poursuivre et enrichir la dynamique partenariale CAF/Ville autour des questions petite enfance sur le quartier • Améliorer les liens entre l'EAJE et les autres secteurs du CS, pour créer des temps de mixité 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la permanence PMI hebdomadaire et poursuivre les actions d'accompagnement à la parentalité, au sein du Pôle 9, • Inclure les enjeux de la petite enfance dans le comité de pilotage emploi autour de l'association REED, et dans les comités techniques locaux traitant de l'insertion sociale et professionnelle, • Mettre en place un comité de pilotage annuel des enjeux petite enfance du Projet de territoire, en élargissant le comité de l'EAJE du CS Saint Rambert aux EAJE municipaux, • Redynamiser le comité de parents de l'EAJE du CS Saint Rambert, pour faire vivre la mixité au sein de l'équipement, et plus largement au sein du Pôle 9

AU SERVICE DE L'ACCOMPA-

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon : Direction de l'enfance, Mission DSL (DDT) • CAF du Rhone • Métropole de Lyon <p>Dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conventions pluriannuelles MJC/CS/ME • Contrat Enfance Jeunesse (CAF) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un comité de pilotage annuel élargi aux EAJE municipaux • Une permanence PMI hebdomadaire au sein du Pôle 9 • Nombre d'actions menées par le comité de parents de l'EAJE du CS Saint Rambert • Diversité des Quotients familiaux des familles fréquentant les EAJE du secteur • Nombre de situations individuelles faisant l'objet d'une orientation globale Formation/emploi, mode de garde adapté
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon : Direction de l'enfance, Mission DSL (DDT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CS Saint Rambert - REED - Partenaires du Comité technique local insertion sociale et professionnelle (MJC, CS, ALS, Educateurs de prévention, ...)

ENJEU

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE DES JEUNES 11-25 ANS

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Malgré la présence de 2 structures socio-éducatives sur le secteur et d'un éducateur de prévention spécialisée rattachée à la Maison du Rhône du 9ème arr., de nombreux jeunes sont susceptibles d'être exposés à la délinquance : décrochage scolaire, désœuvrement, difficultés d'insertion socioprofessionnelle sont autant de facteurs concourant à la commission d'un premier acte délinquant chez les jeunes âgés de 11 à 25 ans.</p> <p>Par ailleurs, la configuration de ce secteur renforce le sentiment d'isolement et les freins potentiels à la mobilité pour les jeunes en recherche d'emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la prise en charge socio-éducative des jeunes 11-25 ans afin de prévenir le désœuvrement notamment pendant les vacances scolaires, • Coordonner les différents acteurs intervenant sur le champ de la jeunesse et de la prévention afin de proposer des actions ciblées en faveur des 11-25 ans, • Identifier et favoriser le suivi éducatif, social et l'insertion des jeunes repérés par les professionnels, afin de prévenir des comportements délinquants ou récidivistes.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la prise en charge des jeunes par les acteurs de proximité à travers des projets et actions ciblées bénéficiant de subventions spécifiques (VVV, FIPD...), • Renforcer l'accompagnement des jeunes repérés par les professionnels qui présentent des comportements prédélinquants, • Favoriser l'implication des parents dans la prise en charge des jeunes les plus exposés à la délinquance, • Organiser des temps d'échanges inter-partenariaux pour identifier les principales problématiques rencontrées par les acteurs de terrain et proposer des réponses adaptées 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du dispositif Ville Vie Vacances (+ chantiers jeunes) • Renforcement du travail partenarial entre les différents partenaires socio-éducatifs afin d'identifier les jeunes ayant besoin d'un accompagnement renforcé • Réflexion autour de la mise en place d'une instance prévention jeunesse

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Equipements de proximité : structures socio-éducatives, Mission Locale, • MDR 9ème, • Education Nationale : Collège / lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes du secteur fréquentant les structures socio-éducatives • Nombre de projets VVV (dont chantiers) pilotés par les structures + nombre de jeunes concernés • Nombre de jeunes accompagnés dans le cadre de la prévention spécialisée • Nombre de jeunes connus et identifiés dans les dispositifs d'insertion
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Direction Sécurité Prévention Ville de Lyon, Structures socio-éducatives : CS St Rambert, MJC St Rambert MDR 9ème - service de Prévention spécialisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mission développement social local et Projet éducatif territorial - Mission Locale - Education nationale - PJJ - SPIP

ENJEUX TRANSVERSAUX

L'ensemble des acteurs ayant contribué à l'écriture du présent projet de territoire identifie deux enjeux transversaux à l'ensemble des thématiques et des actions menées pour le développement du Vergoin : agir pour la Jeunesse et promouvoir l'égalité femmes-hommes et prévenir les discriminations.

Agir pour la Jeunesse

A l'échelle de la ville de Lyon, la convention d'application de Lyon identifie comme enjeu de reconnaître la place des jeunes comme des acteurs nécessaires et positifs dans une approche globale de leur parcours vers l'autonomie. De nombreux dispositifs à destination des jeunes sont pilotés par différentes collectivités et services de l'Etat sans véritable cohérence d'ensemble.

A l'échelle du quartier du Vergoin, ces deux enjeux sont prégnants notamment du fait de l'éloignement du quartier des différents dispositifs et du manque de coordination des acteurs. Pour y répondre, un collectif d'acteurs en lien avec la jeunesse est en cours de formation, piloté par la MJC Saint Rambert qui souhaite voir l'implantation d'un "Point Information Jeunesse" sur le quartier. Ce collectif vise à accompagner les jeunes à devenir acteurs et autonome et à contribuer à ce qu'ils soient reconnus et valorisés par les acteurs socio-économiques du territoire.

Au-delà de ce collectif, chaque action du présent projet doit intégrer des objectifs et actions spécifiques en direction de la jeunesse.

Lutter contre les discriminations

La prévention des discriminations est inscrite comme enjeu transversal dans la Convention territoriale de Lyon, la prévention des discriminations devra alimenter les projets, actions et événements produits sur le Vergoin. Les questions de valorisation des cultures, de celle de la place des femmes dans les instances associatives et sur l'espace public sont en effet particulièrement prégnantes sur le quartier.

Pilier cohésion sociale

Volet lien social

Dialogues de gestion avec les différentes structures conventionnées, mission Développement Social Local Ville de Lyon.

Volet éducation

- Comité technique CAF et Ville de Lyon de l'EAJE du Centre Social de Saint-Rambert voir des autres EAJE municipaux accueillant des enfants du Vergoin.
- Instances de pilotage du PEDT : veille active de l'école Alphonse Daudet, instance 11-25 ans, comité de pilotage PEDT)

Volet Sécurtié et prévention de la délinquance

- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 9ème arrondissement
- Comité de pilotage 16-25 ans du 9ème arrondissement
- Comité technique de coordination 11-25 ans Vergoin/Gorge de Loup, animé par les techniciens de la DSP, Mission DSL, et de l'éducation (PEDT), sur les enjeux de prévention jeunesse et emploi.

Volet Santé

- Comité de Pilotage du Conseil local de Santé Mentale (CLSM) animé par l'élue à la santé de la Mairie de Lyon 9ème et la coordinatrice Santé,
- Groupe de suivi de la Médiation santé Lyon 9ème.

Volet Culture

- Commission Culture Vergoin, animée par la Mission de coopération culturelle.

Pilier Cadre de Vie

Volet Gestion Sociale et Urbaine de Proximité

Réunions de programmation annuelle TFPB et GSUP animées par la métropole.

Pilier Développement économique et emploi

Volet emploi et insertion :

- Commission d'insertion d'arrondissement du 9ème arrondissement
- Bilan annuel de la permanence REED, avec des acteurs locaux et de l'emploi et déclinaison en groupe de travail des acteurs locaux autour des questions de l'emploi et insertion sociale.

La place du Conseil Citoyen

Une « charte des conseils citoyens à Lyon » sera élaborée dans la suite de la signature de la convention territoriale pour décliner les modalités de fonctionnement de cette gouvernance et le rôle des conseils citoyens à Lyon. Elle devra préciser leurs principes de fonctionnement, les modalités de leur association à la gouvernance, leur articulation avec les conseils de quartier, et les moyens proposés par les partenaires pour les accompagner.

L'objectif n'est pas la création d'instances participatives officielles supplémentaires mais de permettre la reconnaissance, au moyen d'une labellisation « conseils citoyens », de ces groupes d'acteurs et habitants mobilisés dans chaque quartier, dès lors que leur fonctionnement est conforme aux objectifs de la loi.

